

Image not found or type unknown



rénovation toiture – paiement

Par **CSSDC**, le **10/09/2021** à **10:39**

Bonjour

Dans notre copropriété une réflexion est engagée pour la rénovation du toit

La rénovation devrait concernée l'ensemble de la toiture de la copropriété

la copropriété est composée de 2 bâtiments séparés physiquement avec existence de charges spéciales par bâtiment .

Le syndic devra-t-il obligatoirement demander des devis avec identification du coût pour chaque bâtiment afin de pouvoir appliquer les charges spéciales ?

Cordialement